N° 22. — (Nouvelle série). — 4 juin 1946

france football

BULLETIN HEBDOMADAIRE PUBLIANT L'OFFICIEL DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL

Compte Chèques Postaux : Paris 5320-95
Adresse Télégraphique : Franfoot, Paris

5, Cité Trévise — PARIS-9e
Téléphone : Provence 37-21

Abonnements : 200 fr. par an
(Les abonnements partent du 1er de chaque mois)
Changement d'adresse : 6 fr.

200.000 SPECTATEURS POUR 60.000 PLACES

L'épineuse question des billets

par Emm. GAMBARDELLA

Il n'y a pas de roses sans épines. Et les grosses recettes réalisées à l'occasion des grands matches de football apportent avec elles leur contingent de difficultés et de soucis.

Ce sont, si l'on peut dire, les épines de la rose.

Ces temps derniers, un des plus gros soucis de la fédération française de football a été celui relatif aux billets.

Un billet, c'est le petit carré de papier — de carton aux jours fastes de l'avant-guerre — qui donne droit à l'entrée au théâtre ou au stade. Le billet peut être délivré à titre gratuit et alors c'est une invitation, ou à titre onéreux et alors c'est un simple billet.

Mais qu'il soit gratuit ou payant, le billet peut provoquer des complications.

Parlons d'abord des invitations. Si la fédération française de football voulait faire droit à toutes les demandes de places gratuites qui lui sont adressées, ce serait pour elle peut-être le moyen d'éviter les ennuis relatifs à la revente des billets ; certains d'entre eux, tout au moins. Car les invités ou les candidats aux invitations empliraient à eux seuls le stade de 100.000 places que réclamait le président Rimet et que nous aurons peut-être quelque jour.

Un simpliste s'étonnait naguère des problèmes que posent les invitations ; et ce paysan du Danube proposait comme solution : « Invitez les ayants droit mais eux seulement. »

(Voir suite en page 3.)

La prochaine saison internationale

L'an prochain, l'équipe de France, si brillante cette saison, aura des adversaires de choix.

Nous verrons à Paris la Belgique et la Hollande.

Par contre, France-Suisse se jouera en Suisse. Ces trois matches sont conclus ferme.

Les pourparlers sont en bonne voie pour France-Angleterre en Angleterre ; peut-être verrons-nous à Paris également la Hongrie et le Portugal. On ne sait encore rien de précis à ce sujet. En outre, il est projeté un voyage en Suède et un en Pologne. Comme dit l'autre, les négociations continuent...

DECLARATIONS OFFICIELLES

M. Gaston ROUX

Directeur général de l'Education physique et des Sports

parle à la presse...

Nos lecteurs connaissent déjà M. Gaston Roux, maître après Dieu du sport français.

Il détient nos espoirs et ce n'est pas sans résultats que nous avons fait appel à lui pour améliorer les conditions de la pratique du football.

Réunissant mardi dernier les représentants de la presse sportive, il leur fit part de ses projets et du fonctionnement de ses services.

M. Gaston Roux a très heureusement défini la situation du sport dans la nation en disant qu'il était devenu un « fait social » et que les problèmes qu'il soulève doivent être résolus en fonction de cette constatation.

Réjouissons-nous de voir enfin une personnalité dirigeante considérer le sport sous son jour véritable et lui accorder la considération à laquelle son développement considérable lui donne droit.

M. GASTON ROUX
(Vu par G. de Ferrier)

Un hommage a été rendu tout d'abord à l'initiative privée à qui l'on reconnaît la naissance et le développement du sport.

L'Etat ne doit intervenir que pour aider les fédérations, les conseiller si besoin est et éviter les déviations de l'esprit sportif.

(Voir suite en page 3.)

RED STAR 6 - SETE 0 !

Ledue dispute inutilement la balle à l'acrobatique Abderazack (Ph. Bienvenu).

DIMANCHE PROCHAIN A SAINT-OUEN

Le Nord et le Midi vont s'affronter dans la finale du Championnat de France

D'Auchel et de Cazères, qui l'emportera ?

Après bien des avatars, la Finale du Championnat de France Amateur sera disputée dimanche prochain sur le terrain du Red Star à Saint-Ouen, trois semaines après les demi-finales, alors que les poules éliminatoires et les demi-finales ont été bâclées en un mois !

Inutile de revenir sur les raisons qui ont motivé ce retard amenant à faire jouer des amateurs à une époque où il y a bien longtemps qu'ils auraient dû déjà « raccrocher ».

Il faudra, tout de même, la saison prochaine, que la F. F. F. prenne des dispositions pour que l'ultime épreuve des Amateurs soit disputée à la date et sur le terrain fixés dès le début de la saison, sans aucune remise pour quelque motif que ce soit.

Nous continuons à penser que la Finale du Championnat de France Amateur, qui est en fait l'aboutissement et le couronnement des championnats régionaux de toute la France, doit avoir « sa » journée dans la capitale afin de lui permettre de concentrer autour d'elle l'attention qu'elle mérite.

Ainsi donc, le champion du Nord et le champion du Midi vont s'affronter pour remporter tout à la fois, le Championnat de France Amateur et le Challenge Jules Rimet.

L'éloignement, le manque total de comparaisons font rendre toute espèce de tentatives de pronostics absolument inopérante. Comment juger la valeur de deux clubs qui se sont imposés à chaque sortie, tout en pratiquant avec des tempéraments dissemblables, des méthodes tout à fait opposées ?

Alors que les mineurs d'Auchel pratiquent une méthode calquée sur les clubs pros nordistes, Cazères, au contraire, sacrifie à une manière plus [illegible] de plus incisive, en un mot plus méridionale.

Si l'on ajoute à cela que les mérites de ces deux équipes sont égaux, qu'il leur a fallu, pour se qualifier, battre non seulement dans leurs championnats régionaux, mais encore et surtout dans le Championnat de France, des équipes dont les espoirs étaient bien souvent aussi grands qu'elles-mêmes pouvaient nourrir, on en déduit que cette Finale 1945-46 constituera certainement l'une des plus disputées jusqu'à ce jour.

Quoi qu'il en soit, l'un et l'autre de ces finalistes seront dignes de figurer sur le palmarès de l'épreuve à la suite du Stade de Reims, de Valentigney, de Béthune, d'Angers et des Girondins.

Robert COTTEREAU.

(Voir en page 3 la suite de nos informations sur le match.)

LA LIQUIDATION DU CHAMPIONNAT DE FRANCE

Saint-Etienne espère encore... mais Lille a toujours les plus grandes chances

Le duel Lyon-Girondins continue

par Lucien GAMBLIN

On ne peut pas dire que les dernières journées du championnat de première division passionnent les foules. Une certaine indifférence a recouvert nos derniers dimanches.

Cependant, les résultats de la compétition ne sont pas connus, et quelques clubs ont encore à fournir des efforts capitaux.

Lille pour la première place, le Red Star, Lyon et Bordeaux, pour éviter la relégation, ne doivent pas, eux, se désintéresser d'une épreuve qui leur réserve encore des émotions.

Mais le public est fatigué par la durée d'une compétition, qui a commencé le 26 août ! Pourquoi aussi ne pas terminer la saison avec la finale de la Coupe. Les Anglais, dont on ne peut nier l'expérience et la compétence en matière de football, l'ont très bien compris. Après la fête nationale du football, il faut éteindre les lampions.

Dix clubs en ont terminé avec le championnat : Saint-Etienne, Roubaix, Rennes, Lens, Racing, Marseille, Strasbourg, Le Havre, Metz et Sochaux, qui sont pour le moment classés dans cet ordre, mais dans des situations diverses.

(Voir suite en page 3.)

L'ESPOIR STEPHANOIS S'EFFRITE A COLOMBES...

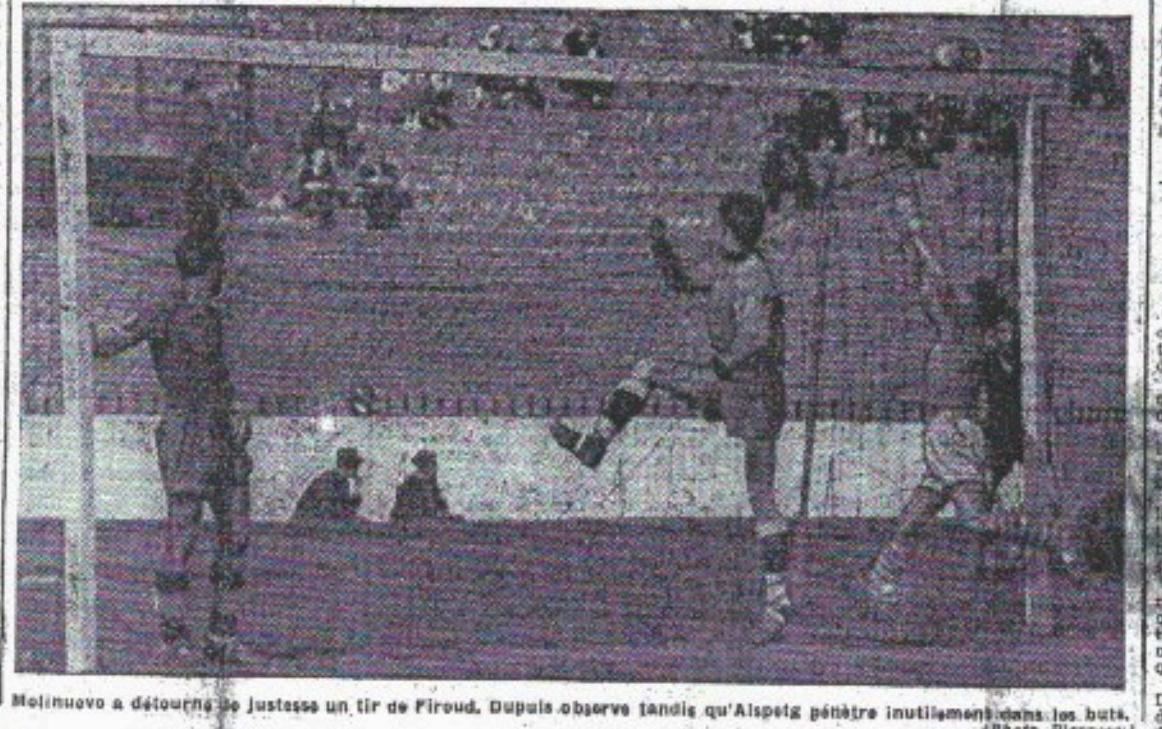

Molinuevo a détourné de justesse un tir de Firoud. Dupuis observe tandis qu'Alspeig pénètre inutilement dans les buts. (Photo Bienvenu)

La Belgique et la Hollande ont fait match nul (2-2)

Le nombreux public qui assistait à ce match a été fortement déçu par la tenue des deux équipes qui a été loin d'être satisfaisante.

Des joueurs eux-mêmes ont reconnu qu'ils n'avaient pas été à la hauteur de la situation.

La première partie du match voit les Belges attaquer d'une façon vigoureuse dès le début, mais la défense hollandaise fait bonne garde.

Après ces attaques vaines, les Hollandais font montre de vitesse et de technique qui se traduisent par deux buts marqués en l'espace de soixante secondes.

Après la pause, les Belges modifièrent la défense qui avait commis quelques fautes, ce qui leur permet de partir à l'attaque et de marquer aussitôt un but, lequel est suivi d'un second quelques minutes après.

Le jeu est ensuite égal jusqu'à la fin. La curiosité du match a été la rapidité de la marque : 4 buts en l'espace de 7 minutes.

200.000 SPECTATEURS POUR 60.000 PLACES

L'épineuse question des billets

(Suite de la première page)

Le malheur est que tout le monde croit de bonne foi avoir droit. Il y a ceux qui font de temps en temps quelque chose pour le football, ceux qui désirent assister à un de ses matches, pour faire sa connaissance, et les vieux habitués qui estiment qu'ils ont payé assez souvent pour avoir le droit d'entrer au moins une fois gratuitement.

Tenez, si l'on faisait la liste de ceux qui ont demandé des invitations pour France-Angleterre, je suis sûr que vous tomberiez sur votre derrière.

Et il faut voir avec quelle superbe les demandeurs demandent !... Je l'écris sans malice. A l'occasion de la finale de la Coupe de France, les collaborateurs de la fédération, qui ont coutume de recevoir une enveloppe avec quelques places, ont eu la désagréable surprise de constater qu'on avait rogné sur leur service.

C'est une pratique à ne pas continuer... Je n'insiste pas.

Georges Duhamel — pas l'académicien, le nôtre, celui qui vous guette dans la maison du football pour vous décocher des chiffres et des faits précis — vous expliquerait à grand renfort d'arguments que de son temps, du temps où il était encore joueur ou dirigeant de club, il n'y avait point d'encombrement devant les guichets ou devant les portes des stades. C'est le succès même du football qui a amené avec lui son long cortège d'empoisonnements.

Le problème se pose d'une façon fort simple, ce qui ne veut pas dire qu'il soit facile à résoudre : étant donné qu'on dispose d'un stade avec 60.000 places, comment y loger, sans faire de mécontents, les quelque 200.000 personnes qui demandent à y entrer ?

Si vous connaissez le moyen, écrivez vite à la Troiséfe et je vous promets des places de faveur pour le prochain match.

Le malheur est qu'ici aussi joue l'inexorable loi de l'offre et de la demande. On demande plus de places qu'il n'y en a, d'où les abus.

❖

Il s'agit donc d'attribuer les 60.000 places disponibles et de se résoudre d'un cœur léger à faire 140.000 mécontents. 140.000 au moins.

Le moyen le plus radical consisterait à mettre en vente, à l'heure H, les 60.000 places, à une adresse indiquée. Tant qu'il y aurait des places, et même après, ce serait la ruée, mais ensuite on serait tranquille. Cela serait relativement parfait si tous les candidats à des places payantes avaient les mêmes droits.

Mais ils n'ont pas les mêmes droits : les clubs qui font partie de la Troiséfe prétendent avec raison avoir quelques droits à être servis par priorité.

Les joueurs qui participent aux rencontres doivent aussi bénéficier de quelques égards ; de même les clubs en présence, lorsqu'il s'agit d'un match interclubs, ou les visiteurs et leurs amis, lorsqu'il s'agit d'un match international.

La Troiséfe a essayé de résoudre la question en faisant une location à deux paliers : pendant une certaine période, les clubs de la Troiséfe ont droit de louer, puis, cette période écoulée, on ouvre les portes au public proprement dit.

❖

Cette formule est la formule idéale, en théorie. La pratique, vous la connaissez : on revend à des prix fabuleux, paraît-il, des billets, au marché noir.

Qui revend ces billets, et d'où proviennent-ils ?

Sont-ce d'habiles revendeurs qui se présentent les premiers dès que s'ouvre la deuxième période ?

Sont-ce des clubs qui réalisent ainsi un bénéfice irrégulier ?

Ou bien, comme on l'a insinué perfidement, la Troiséfe est-elle pour quelque chose dans ces pratiques ?

Une enquête a été ouverte.

Ça a été une satisfaction donnée à l'opinion publique, justement courroucée. Mais, ou bien l'enquête n'aboutira pas, ou bien elle aboutira à démontrer que le marché noir qui sévit dans tous les domaines s'est étendu à celui des billets de football, ce qui est regrettable certes, mais au fond normal.

Et l'on nous dit déjà que de toutes manières la fédération française de football sera lavée de tout soupçon. Pour les gens honnêtes, pour ceux que n'aveugle pas un parti-pris certain, la question ne se posait même pas.

En sorte que l'enquête réclamée à grand bruit par certains tournera en fin de compte à leur confusion, faute d'apporter de l'eau à leur mauvais moulin.

Mais ceci ne résoudra pas le problème. Adoptera-t-on le système britannique ? On sait qu'en Grande-Bretagne, pour la finale de la Coupe, on ouvre la location très longtemps à l'avance, par correspondance. On sert les demandeurs tant qu'il y a des places. Quand il n'y en a plus, on arrête la location et tout est dit.

Seulement, le Britannique est un peu plus discipliné, un peu moins grognon, un peu moins combinard, et un peu moins enclin aux soupçons que le Français.

La commission de la Coupe, par le truchement de son vice-président, notre ami Lantuéjoul, va, elle aussi, proposer quelque chose, du moins pour la Coupe de France. A partir de la compétition propre, les ligues intéressées, c'est-à-dire celles qui comptent encore des survivants, et les clubs eux-mêmes, auraient droit à un certain nombre de cartes payantes.

❖

Cette solution, qui part de très bonnes intentions, n'est que partielle. Elle ne s'applique d'abord qu'à la Coupe de France et je doute qu'elle donne entièrement satisfaction aux intéressés.

Au fond, il n'y a qu'un moyen de les contenter : c'est de leur donner, c'est de nous donner le stade dont nous avons besoin ; le stade qui n'est plus de 100.000 places, mais de 200.000 au moins.

M. Félix Gouin nous l'a promis, mais il est à craindre qu'il n'ait point le pouvoir de faire sortir un stade de terre, en frappant le sol d'un sceptre qu'il n'a pas.

Il faudra longtemps, étant donné les habitudes de nos bureaux et de nos administrations, pour que ce stade voie le jour.

Ce serait à l'Etat de le construire, pourtant.

Et si on se retournait vers lui, en lui disant : « Le scandale que vous dénoncez et au sujet duquel vous faites enquêter, c'est vous qui en êtes responsable ; si vous aviez doté les sportifs du stade que vous êtes en devoir de construire, tout cela n'arriverait pas ! » ?

Emm. GAMBARDELLA.

DECLARATIONS OFFICIELLES

M. Gaston ROUX

Directeur général de l'Education physique et des Sports

parle à la presse...

(Suite de la première page)

Ne rendelons pas devant cette dernière formule ; dite quelques jours après un événement sportif de caractère peut-être un peu trop commercial, aux dires de certains, elle paraît être de circonstance.

Cependant elle éclaire la déclaration de M. Gaston Roux sur le sport amateur, dont il est et demeurera le partisan ; nous dirons, quant à nous, que le professionnalisme ne se justifie que par l'amateurisme qu'il fait vivre et maintient dans les limites de l'honnêteté sportive.

Lui seul combat efficacement l'hypocrisie que l'on baptise « olympique » et évite le « dessous de table » à l'amateur marron. Ce n'est qu'un palliatif, et non la solution idéale ; c'est la solution humaine.

M. Gaston Roux a fait savoir qu'il escomptait le rétablissement du collectif pour octobre ! Espérons que cela sera... et que les promesses faites au directeur général ne seront pas seulement des promesses.

La diplomatie française s'intéresse au sport ; plusieurs de ses représentants ont souligné l'excellente impression laissée par les Français à l'étranger. Le retentissement des victoires de l'équipe de France a été grand, plus grand qu'on ne le croit généralement.

Le contrôle médical obligatoire va enfin devenir une réalité. Il existe déjà dans notre sport et on lui doit déjà beaucoup. Rappelons à ce sujet que la 3F manque de médecins. Amis lecteurs, battez le rappel de vos amis médecins ; ils ont un beau et grand rôle à jouer.

M. Gaston Roux a fait part de ses projets quant à l'équipement du pays en terrains de sport. Mais là encore il lui faudra lutter contre la bureaucratie. Nous espérons cependant que les plans de reconstruction n'oublierons pas les joueurs de balle.

Bien des choses seraient encore à dire sur cette conférence. La place fait défaut. Résumons-nous : le problème du sport, « fait social », est posé devant la nation ; il convient de le résoudre et de le résoudre raisonnablement.

FRANCE F OTBALL.

Pronostics pour les matches du dimanche 9 juin

C'EST ARRIVÉ ... DEMAIN

Nos favoris sont indiqués en caractères italiques

CHAMPIONNAT DE FRANCE, A 15 HEURES

DIVISION NATIONALE

Lyon-Red Star

Lille-Sète

AMATEURS

Cazères-Auchel
(à Saint-Ouen)

Les matches se louent sur le terrain

aux échos DU BALLON

Marché noir...

Le marché noir des billets a encore sévi, lors de la finale de la Coupe, avec moins d'intensité, nous a-t-il semblé toutefois, que précédemment. Et cette fois il y a eu des sanctions !

On sait que le fait de revendre un billet n'est pas juridiquement répréhensible, pour aussi étrange que cela puisse paraître. Il a donc fallu trouver autre chose et les revendeurs furent poursuivis pour « hausse illicite » !

Plusieurs condamnations à trois ou quatre mois de prison ont été prononcées, mais bien des revendeurs sont passés à côté...

Signalons, en outre, que l'enquête menée par le colonel Desroys du Roure, sur la revente des billets, se poursuit activement. Le personnel de la Fédération est mis, d'ores et déjà, hors de cause. C'est déjà trop qu'il ait été suspecté, car nous connaissons trop la scrupuleuse honnêteté de M. Cagnard, chef de service, de Mme Suzanne, de Mme Feneux, pour que des possibilités de fuite aient été laissées au personnel subalterne.

Et on ne vantera jamais assez la patience de Mme Suzanne, de Mme Feneux, sollicitées de toutes parts, et conservant au milieu d'une véritable tourmente un sourire serein et une amabilité remarquable en la circonstance.

En Belgique, aussi !...

Le marché noir des billets n'est pas un mal uniquement français. Pour la rencontre Belgique-Hollande à Anvers, il a sévi fortement et tout comme en France, de faux billets furent imprimés !

Les mêmes causes engendrent les mêmes effets...

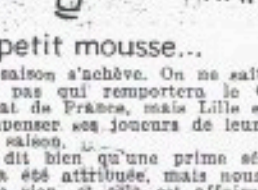

Va petit mousse...

La saison s'achève. On ne sait toujours pas qui remportera le Championnat de France, mais Lille entend récompenser ses joueurs de leur brillante saison.

On dit bien qu'une prime sérieuse leur a été attribuée, mais nous n'en savons rien, et cela est affaire intérieure.

Un voyage, un beau voyage, est projeté qui mènerait les Lillois sur les bords du Nil ! Départ le 18 juin puisque la rencontre avec le Red Star sera très certainement fixée au 15.

Si ce ne sont les bords du Nil qui accueillent les vainqueurs de la Coupe, ce seront les montagnes helvètes.

Heureux vainqueurs !...

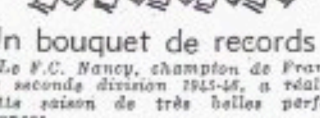

Un bouquet de records

Le F.C. Nancy, champion de France de seconde division 1945-46, a réalisé cette saison de très belles performances.

Il remporte le Championnat du groupe Nord avec six points d'avance sur son second, le Stade Français. Jamais, en 14 saisons de professionnalisme, une telle avance n'avait été enregistrée soit en Division I soit en Division II.

De même, le F.C. Nancy, imbattu sur son terrain, n'a perdu que deux matches sur vingt-six, c'est un autre record !

Enfin, Nancy a joué vingt matches de championnat sans connaître la défaite, du 9 septembre au 10 mars, autre record ! Il gagna quatorze fois successivement, du 16 septembre au 19 janvier. Ce qui est encore un record !

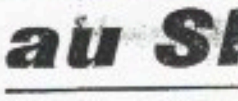

Il faut qu'une chaussure...

Au cours du terne match Saint-Etienne-Sochaux, on vit le gardien stéphanois Davin en difficulté, non pas avec la balle, mais avec... sa chaussure. En désespoir de cause, il la retira vivement et la jeta au fond de ses filets.

Puis, interceptant le ballon, il dégagea comme s'il était pourvu de son accessoire pédestre, à la grande surprise du public, ce qui attira l'attention de l'arbitre.

Et conformément au règlement, Davin dut remettre sa chaussure, tandis que les autres joueurs attendaient, et que l'arbitre surveillait l'opération.

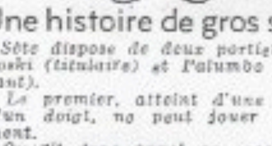

Une histoire de gros sous...

Sète dispose de deux portiers : Dokoski (titulaire) et Palumbo (remplaçant).

Le premier, atteint d'une fracture d'un doigt, ne peut jouer actuellement.

On fit donc appel au second pour jouer contre le Red Star jeudi dernier.

— D'accord, dit Palumbo, mais il faut me verser 25.000 francs !

Tête de Bayrou qui ne marche pas. Sète prit six buts à Saint-Ouen. Mais Palumbo joua dimanche au Havre.

Avait-il des remords ?...

Vers un « France-Hongrie » ?

M. Jules Rimet a reçu tout dernièrement la visite de M. le Dr Etienne Ries, ministre de la Justice et président de la Fédération Hongroise de Football. L'entretien, très cordial, a porté sur la situation du football en Europe centrale et tout particulièrement en Hongrie.

La Fédération hongroise désire reprendre le plus tôt possible ses relations avec les autres fédérations. Elle sera représentée au prochain congrès du Luxembourg de la F.I.F.A. par M. le Dr Ries, si toutefois ses fonctions officielles ne le retiennent pas alors à Budapest. Dans ce cas, il se ferait représenter par M. Kenyeres, secrétaire de la fédération.

Dans le cadre des reprises des relations de la Fédération hongroise avec les autres fédérations, il n'est pas exclu de penser que celles avec la France ont fait l'objet d'un intérêt tout particulier.

Sur trois notes...

✦ Le football sert la propagande française en Autriche. Aussi a-t-on fait appel à l'A.S.P. Perreux et à Cazères pour participer à des tournois à Lindau et Bregenz les 9 et 10 juin. Mais Cazères joue la finale du championnat ! Une déception pour les joueurs que ce beau voyage manqué...

✦ Le Havre a tenu Southampton en échec après une très belle partie où les deux équipes firent un magnifique étalage de véritable football. Plus d'actions personnelles chez les Français, une cohésion plus grande chez les Britanniques.

✦ Le jeune Michel Croquet, récent vainqueur du concours du jeune footballeur, est un produit cent pour cent quevillois. Il a, en effet, été formé à l'U.S. Quevilly par Debourge et Antoinette, qui veillent avec bonheur au développement continu de cet excellent club.

✦ On murmure que Jerusalem céderait aux instances de son ami Hiltl et jouerait volontiers à ses côtés. Mais Sochaux acceptera-t-il le transfert ? On le dit...

✦ Le Stade Français, auquel on prête beaucoup — on ne prête qu'aux riches ! — aurait tenté d'acquérir un avant centre sud-américain ! Mais les prix, en raison de la valeur peu appréciée du franc, sont exorbitants et font reculer les plus hardis.

✦ La réception faite par les Lillois à l'équipe qui ramenait la Coupe demeurera dans les annales sportives du Nord. Réceptions à la mairie, réceptions particulières, fêtes, etc. Mais le vieux club n'a pas oublié celui qui fut son animateur pendant de si nombreuses années : Henri Jooris, et sa tombe fut abondamment fleurie par les joueurs et les dirigeants.

✦ La tournée de Derby County en Tchécoslovaquie n'aura pas été des plus brillantes : 3 défaites, 1 match nul, 1 défaite.

✦ Ujpest est actuellement en tête dans le championnat de Hongrie qui se déroule normalement, malgré les difficultés de communications qui règnent dans ce pays. Par contre, Ferencvaros n'occupe que la 5e place et ne semble pas reprendre la position qu'il occupait jadis dans le football magyar.

✦ Châtellerault possédera bientôt un stade magnifique. En effet, l'Etablissement national fait édifier un parc des sports avec terrain de 110 × 70 et piste en cendrée construite avec grand soin. On pense que ce stade sera prêt pour août prochain.

✦ En attendant la construction d'un grand stade, on envisage d'agrandir Colombes. Plusieurs projets, portant la contenance de 60.000 à 80.000, 90.000 et 100.000 places, sont soumis au directeur général par le Racing. Le coût des travaux oscille de 10 à 20 millions. Reste le financement, mais cette question peut être heureusement résolue. Patience, on y arrivera.

✦ L'U.S. Marocaine a gagné le Championnat du Maroc en battant le W.A.C. par 3 buts à 1. La partie fut très ardemment disputée et l'U.S.M. marqua par trois reprises différentes au cours de la seconde mi-temps, s'assurant ainsi la victoire.

✦ Les cadets de l'O.M. de Rabat ont battu ceux de l'A.S. Marrakech par 2 buts à 1, et se sont assuré ainsi le championnat des Cadets de la Ligue du Maroc.

✦ Le championnat de Portugal se poursuit avec des fortunes diverses, et Belenenses se maintient à la première place, talonné par Benfica.

✦ Cabanis, l'ancien racingman devient entraîneur de l'Association sportive d'Avignon.

✦ Le bruit court qu'une équipe italienne de football formée avec les meilleurs éléments du pays, effectuerait au mois de juillet une tournée en Amérique et en Angleterre. Six matches se disputeraient aux Etats-Unis, notamment à Los Angeles, San Francisco, New-York et Baltimore. En Angleterre, les Italiens se heurteraient à l'Arsenal et à Chelsea. Mais c'est peut-être trop beau pour être vrai !

✦ Les footballeurs de la R.A.F. poursuivent victorieusement leur tournée en Scandinavie où ils viennent de battre une sélection norvégienne par 3 buts à 1, après une partie où ils ont montré une supériorité manifeste.

✦ On annonce le départ d'Andréolo pour l'Uruguay d'où il doit ramener quatre joueurs sud-américains. Voilà qui promet encore quelques incidents à la F.I.F.A. car les Sud-Américains n'ont pas encore digéré les prélèvements faits il y a une dizaine d'années par les Italiens dans leurs équipes.

✦ Ce n'est plus un secret pour personne ! Bihel I est invité par Le Havre à rejoindre Bihel II, sans doute pour éviter la bataille des frères ennemis. On dit aussi que Bihel I est très demandé par ailleurs. Où ira-t-il ? Peut-être

au SPRINT...

✦ Ben Barek a été l'objet à son arrivée à Tunis d'un accueil enthousiaste de la foule.

✦ Un grand nombre de footballeurs autrichiens va se rendre en Suisse du 6 au 15 juin pour participer à des matches et tournois qui auront lieu à Berne, Granges, Lucerne, Locarno, Zurich, Aarau, Bâle, Winterthur.

✦ On parle du départ d'Andréoli, le demi-centre de l'Equipe nationale Suisse pour Gênes.

✦ Rapid est champion d'Autriche après sa victoire sur Austria (5-1).

✦ Dans sa tournée en Suède, Newcastle United a joué 3 matches et enregistré 3 défaites.

✦ Birmingham a terminé sa tournée suédoise par un succès sur Elfsborg (2-0).

✦ Norrkœpping est virtuel champion de Suède.

✦ Danemark-Suède aura lieu le 23 juin, à Copenhague ; Suède-Suisse le 3 juillet à Stockholm ; Norvège-Suisse le 10 juillet à Oslo.

✦ Aston Villa, poursuivant sa tournée en Norvège, a battu Ostfold 4-2.

✦ Paul Wartel, l'entraîneur de l'Olympique de Marseille, ira à Sochaux la saison prochaine. Pour le remplacer, les Phocéens feraient appel à l'ex-international Jules Dewaquez.

✦ Avant son match contre Cazères, Auchel se mettra au vert dans la région parisienne.

✦ Le Stade Français n'a pas donné suite à la demande de l'U.S. du Mans en ce qui concerne le joueur Pallière.

✦ Le Racing jouera à Lausanne les 22 et 23 juin.

✦ Le Racing recevra l'U.S. St-Gilloise le jeudi 6 juin, à 17 h. 30, à Saint-Ouen.

✦ Riou et Cottenet briguent la succession de Bussyan à Bordeaux.

✦ Le 16 juin, Lens fêtera Stanis, qui joue depuis douze ans au sein de l'équipe première. En cette occasion, match Lens-sélection des Polonais de France.

✦ Lens accompagnerait le Racing de Paris en Algérie pour la Pentecôte.

✦ Les Bohemians disposent de Gap par 9 à 1.

✦ Bryn Jones à Milan ? On le dit...

✦ Calmels ne quittera pas Le Mans. On sait qu'il appartenait au Stade Français mais celui-ci est d'accord pour abandonner ses droits.

✦ Le C.O.R.T. aurait fait une proposition à Metz pour le transfert de Frey. Mais si celui-ci persiste dans son désir de demeurer à Toulouse ? L'affaire Frey n'est pas terminée !

✦ Wyffels irait à Rennes qui semble abandonner son projet d'acquérir Jerusalem.

✦ On parle du transfert de Redonnet. Voilà qui nous étonnerait.

✦ Les bruits les plus divers courent sur les intentions montpelliéraines. On parle de Labacci, Abderamane et Abderazale !

✦ Le transfert de Doye atteindrait 1.200.000 francs.

✦ Le stage régional d'entraîneurs de la Ligue de Bourgogne-Franche-Comté aura lieu à Sochaux, du 15 au 22 juin.

✦ La rencontre Aston Villa-Sélection nationale de Norvège, disputée le 28 mai au stade de Ullevål, à Oslo, s'est terminée ...

acharnée et les Britanniques ne cachèrent pas leur mécontentement. On ne s'en étonne pas outre mesure car nous nous rappelons le geste de Hardwick envers Heisserer et un de nos confrères, un peu candide.

✦ Kauscar deviendrait entraîneur-joueur à Saint-Chamond où il tiendrait le poste de demi centre.

✦ Cuissard ne quittera pas Saint-Etienne, malgré tous les bruits que l'on fait courir à son sujet. Rennes le regrettera car une ligne Prouff, Cuissard, Gouédard eût été peut-être la meilleure de France. Et on a pu voir cette saison combien était primordiale la valeur de la ligne médiane pour le rendement d'une équipe.

✦ Huguet ne retrouve plus sa forme à l'arrière ; est-ce pour cette raison que son club voudrait le voir à l'avant centre ?

✦ Rennes serait d'accord avec Angers pour les transferts de Firoud et de Chipponi.

✦ Bruits de transferts, sans aucune garantie : Arnaudeau à Paris, Scolary au Stade, Grisetti à Strasbourg, Lalsaci à Montpellier, Mielzaeck à Roubaix.

✦ On parle aussi du transfert de Sinibaldi à Lille ! Ceci confirmerait les pourparlers engagés en vue du départ de Bihel, car on voit mal Sinibaldi à l'inter. Il serait dommage de contrarier la carrière du fougueux jeune international.

✦ Lawton deviendrait entraîneur en Suisse.

✦ Marek se contentera l'an prochain du rôle d'entraîneur.

✦ Nice, on le sait, fait de gros efforts pour se renforcer la saison prochaine. Keller, de Lens, Duchesne et Jacquin ont été essayés tout dernièrement.

✦ Firminy, que Bruneaux doit entraîner l'an prochain, a été éliminé par Bellegarde dans la Coupe du Lyonnais.

✦ Le match Bohemians-Chalon, pour lors de la précédente tournée des Bohemians en France, a été l'un des premiers disputés par les Tchèques. Résultat : 7 à 0.

✦ Lille aura bientôt un stade de 35.000 places, telle est la promesse faite par le Dr Cordonnier, maire de Lille, lors de la réception des vainqueurs de la Coupe.

✦ Salem, de l'U.S. Marocaine, ferait bien l'affaire de M. Malaud... ainsi que Duquesnoy, l'ex-amateur du Vésinet.

✦ Marseille, fort, paraît-il, de ... millions pour renforcer son équipe, tenterait d'acquérir Prévost et Baratte !

✦ Tessier, l'excellent inter de Lille viendrait à Paris renforcer les bleu ciel et blanc.

✦ M. Dancausse a été jugé indésirable par le groupement, qui se souvient des fameuses équipes fédérales. On annonce qu'il se consacrera désormais au rugby XIII. Si la nouvelle est vraie, elle démontre que M. Dancausse est vraiment sportif... et que son amour du football ne résiste pas à son besoin d'activité !

✦ Saint-Etienne a découvert un avant centre, apprenons-nous en dernière minute. Il s'agit d'un Suisse qui opérait cette saison à Bâle. Il sera essayé cette semaine.

✦ Le prochain Conseil National se tiendra le 20 juillet.

✦ M. Henri Schumacher vient d'être nommé inspecteur général de l'Education Physique. Son dynamisme magnifique va pouvoir s'exercer heureusement et le football comptera un ami de plus à la direction générale.

DIMANCHE DERNIER A SAINT-OUEN

Le titre de champion de France amateurs a été à la meilleure équipe et aux meilleurs footballeurs

(Suite de la première page)

Alors que les Auchellois opéraient le plus possible en équipe, mettant au service de leur ensemble des qualités techniques évidentes, les Cazériens ne semblaient capables que d'improviser.

Auchel formait un tout d'une bonne homogénéité. Cazères donnait l'impression de ne pas savoir que les forces conjuguées l'emportent toujours sur les individualités opérant pour leur propre compte. Or, comme d'homme à homme les Nordistes n'avaient rien à craindre des Sudistes, on se rendit vite compte de l'issue de la partie.

CANESSON
ailier gauche d'Auchel.
(Vu par G. de Ferrier.)

Pourtant la marque ne fut pas sévère pour le onze cazérien.

Le score de trois buts à un à l'avantage d'Auchel — et le dernier but nordiste marqué seulement à quelques minutes de la fin — ne chiffre pas un avantage très net et conforme à la supériorité manifestée par le onze vainqueur.

Mais il faut dire que le point de Cazères doit être imputé à une faute grossière du portier auchellois, que la barre renvoya un coup franc de Barbieux, et le poteau un penalty shooté en force par Canesson.

Cependant, profond est le fossé qui sépare amateurs et « pros »

Malgré la qualité du jeu des Auchellois, la comparaison qu'on ne manque pas de faire entre leur jeu et celui de nos meilleures formations professionnelles fut très défavorable au football amateur.

En défense, la puissance et la sobriété du jeu des Auchellois suffit à contenir les timides actions des avants de Cazères qui parurent craindre beaucoup de prendre des risques.

En demis, la valeur manifestée fut surtout imputable au labeur incessant de trois joueurs inlassables, obstinés, qui ne recherchent pas l'effet, mais qui comprennent leur rôle avec un dévouement qui peut servir d'exemple.

En attaque, le jeu est étudié, appliqué et varié. Les erreurs techniques sont rares. Les actions suffisamment liées, et le sens assez bien orienté. Le shot est un peu tardif et souvent trop haut, mais assez bien dirigé.

Mais il faut considérer que le jeu des Cazériens, basé sur l'interception et l'opportunité, favorisait le déroulement des actions mieux conçues et mieux exécutées des joueurs du Nord.

Et il fut évident, dimanche à St-Ouen, que les champions de France amateurs auraient fort à souffrir devant une bonne équipe de la seconde division professionnelle.

Le rythme des pros, leur puissance de frappe, la variété de leur jeu surprendraient certainement les équipes amateurs, surtout celles qui comme Cazères, semblent manquer de compétition.

Rappelons que les buts furent marqués par Temprement (28e minute), Canesson (38e), Spechtl (44e), Slomiany (88e). Que les meilleurs joueurs furent, pour Auchel: Delbecq, Sosnowsky, Mankowsky, Barbieux et surtout Canesson. Pour Cazères : Majoral, Calinski, Spechtl.

Et que la recette atteignit 307.000 francs.

L. G.

LES EQUIPES

AUCHEL. — Fruchart; Delbecq, Kapania; Kraczmarck, Bartkoviak, Sosnowski; Mankowski, Slomiany, Temprement, Barbieux, Canesson.

CAZERES. — Majorel; Ane, Cabartier; Duthil, Calinski, Grimbert; Lanfranchi, Latour, Barié, Spechtl, Beffrien.

LA PARTIE

Le début de la rencontre voit Cazères, plus vite en action, dominer légèrement son adversaire. Puis les Nordistes s'organisent, la défense, flottante dans les premières minutes, retrouve son assurance, et quelque dix minutes après le coup d'envoi, ils deviennent maîtres de la situation. Dès lors ils conduiront les opérations à leur guise, malgré une très nette baisse en seconde mi-temps.

A la 27e minute, sur descente de Mankovski, l'arrière Cabartier détourne le ballon qui parvient à Temprenant qui ouvre le score. La pression nordiste est très forte et Majorel sauve à plusieurs reprises ses buts constamment menacés. Cinq minutes avant la mi-temps, l'excellent ailier Canesson effectue une belle descente qu'il termine par un shoot que renvoie Majorel. Canesson reprend la balle et marque

CALINSKI
demi centre de Cazères.
(Vu par G. de Ferrier.)

imparablement. Trois secondes avant le coup de sifflet, alors que l'on pensait qu'il ne pouvait y avoir de changement, Lanfranchi subtilisait de la tête au gardien Fruchart une balle haute qui venait à Spechtl. C'était le but !

Au repos, Auchel menait donc par 2 à 1.

A la reprise, le jeu est plus égal. Cazères paraît plus dynamique et volontaire. Ses échappées sont plus appuyées. Toutefois, les shots de ses avants manquent de puissance et de précision. La fatigue apparaît bientôt et les Méridionaux ne donnent pas l'impression de pouvoir remonter. A la 25e minute, M. Boës, l'arbitre, accorde à Auchel un penalty bien sévère que Canesson envoie sur la barre ! La partie devient terne, les joueurs sont à bout de souffle; Auchel domine nettement, tout comme en première mi-temps. Quelques minutes avant la fin, Mankovsky centre avec précision sur Slomiani qui manque un troisième but. Le coup de sifflet final délivre les joueurs d'une partie qu'ils ne pouvaient plus mener agréablement tant la fatigue rendait leurs gestes maladroits.

VERS LE DENOUEMENT DU CHAMPIONNAT DE FRANCE

LA JOURNEE DE DIMANCHE fut dramatique pour le L.O.U.

...et Lille n'a plus qu'à cueillir le titre !

(Suite de la première page)

Ses dirigeants et ses joueurs n'y sont pour rien. Mais la municipalité y est pour quelque chose et, disons-le, les personnalités de la ville.

Quant aux Girondins, qui, une fois de plus, ont profité de la chance. Espérons que la leçon leur servira !

Lille a le titre « au bout des pieds »

Promenade de santé, pensaient les joueurs lillois de leur match contre Sète, et les faits faillirent leur donner raison, car à la mi-temps, ils menaient par 4 à 0. Subitement réveillés, ou vexés, les Sétois, qui jouaient sans Koranyi, rappelèrent les vainqueurs de la Coupe à l'ordre. Si bien que le match se termina par un 5 à 2 honorable pour l'équipe des « dauphins » en... voyage depuis deux semaines.

La victoire des Lillois permet de confirmer leurs chances et de s'attribuer le titre de champion. Mais il faut regretter que la principale compétition du football français ait dû se disputer de telle sorte que des équipes n'ayant plus rien à redouter, quant à la relégation, ne soient pas à même de présenter tous leurs éléments en fin de saison.

Heureusement, l'attribution de la première place n'aura pas été entachée d'irrégularité.

La Ligue professionnelle se doit de présenter pour la saison prochaine un calendrier plus rationnel. Nous savons qu'elle s'y emploie. Puisse-t-elle réussir ! C'est tout le mal que nous lui souhaitons.

Lucien GAMBLIN.

EN DEUX LIGNES

Girondins bat Rouen, 4 à 1

BORDEAUX. — Les Bordelais jouèrent ce match capital avec l'énergie du désespoir, mais toutefois sans brio. Quant aux Rouennais, ils accomplirent une formalité... et ne rehaussèrent pas leur prestige aux yeux des spectateurs qui attendaient mieux du 6e au classement. Les visiteurs dominèrent durant le premier quart d'heure, puis s'effondrèrent. Rodriguez et Amandeau en profitèrent et Bordeaux menait à la mi-temps par 3 à 0. La seconde mi-temps fut légèrement plus équilibrée, les Girondins, rassurés, ne forçant pas outre mesure. Persillon marque à la 10e minute un nouveau but auquel Rio répond une minute plus tard. Meilleurs joueurs : Rodriguez, Fortunel, Swiatek à Bordeaux ; Rio et Duchesne à Rouen.

Lyon et Red Star, 2 à 2

LYON. — D'entrée, les Parisiens dominent et contraignent les Lyonnais à une défensive serrée. Malgré celle-ci, le Red Star marque par deux fois dans le premier quart d'heure, par Aston et Ledur. A leur habitude, les hommes du LOU ne perdent pas courage et se reprennent bien. La seconde mi-temps leur est favorable : De Cecco et Zecca obtiennent l'égalisation et toute l'attaque s'efforce d'obtenir le but qui maintiendra l'équipe en division nationale. Mais Germain est intraitable et tous les essais au but viennent échouer... dans ses bras. Meilleurs joueurs : Germain, Aston, Leduc au Red Star, Azzouz, De Cecco à Lyon.

Lille bat Sète, 5 à 2

LILLE. — Le candidat numéro 1 au titre fait, durant la première mi-temps, une belle démonstration de football... dont Palumbo fait les frais. Par quatre fois, sur tirs de Tompovski (2), Bihel et Baratte, il va chercher la balle au fond des bois. A la reprise, les Sétois forcent l'allure et se hissent au niveau de l'adversaire qui ne force d'ailleurs pas son talent, sentant la partie gagnée. Basto et Miramond trompent Hatz, tandis que Bihel surprend Palumbo une nouvelle fois. Partie agréable, bien jouée : Sète a fait bonne impression. Meilleurs joueurs : Tompovski, Lechantre, Carré à Lille, Laurent, Abderaman, Franquès à Sète.

Le football amateur à travers la France

EN AFRIQUE DU NORD

Les clubs de la ligue d'Alger ont surtout préparé en 1945-46 la reprise normale de la prochaine saison

Importé par Jasseron le WM fait des adeptes et assura le succès du R.U.A.

ALGER. — Avec la finale de la Coupe Forconi s'est terminée l'autre dimanche la saison officielle de la Ligue d'Alger. Il y a bien encore quelques matches de barrage à disputer, mais comme ils appartiennent à la saison... 1941-42, nous serons encore à temps d'en parler une prochaine fois...

De cette saison de la Ligue d'Alger nous avons déjà exposé les efforts de nos dirigeants pour qu'elle permette sans retard une reprise complète, sous un règlement strict qui mettra fin au régime imposé par les circonstances de guerre. Nous rappellerons cependant, pour mémoire, les organisations successives : le stage des moniteurs et entraîneurs que dirigea brillamment M. Gabriel Hanot ; le stage des arbitres que conduisit M. Balway et enfin les Journées médicales que M. le professeur Merklen présida tout récemment.

Il est incontestable que toutes ces manifestations réalisées malgré des difficultés encore grandes ont sinon donné des résultats immédiats, du moins créé une ambiance de travail, de discipline en même temps qu'elles ont permis une reprise de contact entre la Ligue et la Fédération. Et cela s'imposait.

Le Critérium 1945-46 a préparé la reprise du Championnat 46-47

Entamé à une époque où le retour des mobilisés était en cours de réalisation, une compétition d'octobre 45 à mai 46 ne pouvait encore prétendre aux bénéfices des temps de paix. Il fut donc sagement décidé d'entreprendre cette saison encore un critérium sans barrage et de préparer le championnat de la saison suivante.

Il fut donc surtout question de travail cette saison-ci. Et de travail par des éléments mal soudés, faute de pouvoir disposer de la génération qui avait dû assumer la solution de continuité. Joueurs trop jeunes ; joueurs usés, mariages de raison devenant des amalgames meilleurs avec le retour progressif des rapatriés. Tels furent les acteurs d'un football algérois se révélant par le bas.

Le retour de Jasseron au R. U. A.

Un club, en présence de carences personnelles, eut l'idée de plier les joueurs à une méthode ; le R.U.A., inspiré par Jasseron, son entraîneur, qui avait résolu de se fixer à Alger et de négliger les offres alléchantes du Racing.

Jasseron inspira sa conception du W. M., adoptée bientôt par d'autres formations avec plus ou moins de bonheur.

Eprouvés par un système de marquage, nos footballeurs en retirèrent davantage les moyens de détruire que l'art de construire qui pourtant n'y est pas moins contenu.

Le R.U.A. reçut la récompense de son entreprise malgré une fin de saison rendue précaire par l'indisponibilité de joueurs ayant le mieux assimilé la consigne spartiate. De tels éléments furent notamment Ferrari, Vidal, Poizat qu'il est significatif de trouver aux postes défensifs. La méthode nous valut une révélation : Couvret qui avait opté, il est vrai, au S.C. Nîmes la saison précédente.

Ce qui aurait pu bonifier bien des choses chez le R.U.A., aurait été la requalification amateur de Jasseron et de Roger Couard. Mais cela est une autre histoire... et une histoire qui, malheureusement, n'a pas en Algérie servi la cause du football.

L'A.S.S.E. brillant second...

Parmi les rivaux du R.U.A., les Saint-Eugénois, vainqueurs du précédent Critérium avec le M.C.A., furent longtemps réfractaires à la discipline à la méthode innovée par les Universitaires.

Dès le départ du Critérium, les Saint-Eugénois se montrèrent les plus susceptibles d'un football spectaculaire basé sur la vitesse d'exécution et l'interception. Mise en échec, l'A.S.S.E. dut pourtant se résoudre à son tour à fermer le jeu. Des Leber et Belhadj la vedette alla ainsi à l'arrière policeman Nepanof ; le plus constant parce que véritablement le mieux doué restant de Villeneuve dont les qualités n'échappèrent du reste pas aux « recruteurs » du football métropolitain.

Nous n'en déduirons pas que l'A. S. S. E. doit à ce retirement sa place de 2e au classement final ; nous estimons que cette place lui serait tout de même revenue.

...avec le F. C. Blida

A cette même place de second a terminé également le F. C. Blida, ayant affirmé très tôt qu'il serait le meilleur représentant de la province. Equipe épousant surtout la fantaisie du moment, révélant un gardien de but excellent : Liberah, le F.C.B. dut surtout ses succès à son avant-centre Rodriguez, opérateur acrobatique ayant le sens de la finition des offensives et mettant au service de ce don un jeu de tête d'une rare efficacité.

Le Red Star et la suite

C'est le Red Star algérois qui a déboulé à la quatrième place grâce à d'ultimes matches où ses succès furent appréciés.

Usant d'une prédisposition aux contre-attaques où sa vedette, Pencett, a fait sa carrière, la formation étoilée exploita habilement le système de marquage par Quesada, Sadi, Zeraphie et l'opportuniste Buffard.

C'est chez le Gallia que les jeunes ont le plus été mis à l'honneur... et à l'épreuve. Si en juniors le vieux club algérois a brillamment abouti, ses essais en équipe parfois furent contrariés par des blessures et des indisponibilités.

Un départ de bon augure eut des lendemains car les coqs affectionnent toujours le football fouillé, les passes croisées ne ont malheureusement leur cortège d'inefficacité.

Le Gallia doit à une absence de shooteurs de n'avoir pas terminé à un rang meilleur une saison où ses vedettes furent avec son goal Testa, et un arrière de 19 ans, Fortuné, les chevronnés Vitrello et Calmus Roger.

Pour s'être fourvoyé dans l'affaire de qualification de son goal Ibrir (ce qui coûta sa qualification en finale de la Coupe Forconi) le Mouloudia a rétrogradé en restant dangereux aux plus forts.

L'expression du football indigène : nerveux, rapide, trop ouvragé, ne pouvait pas ne pas être aussi bien rendue. Le Mouloudia a eu fatalement des as remarqués, soit : Aribi — un gaucher mais seulement un gaucher — ; Haddad, Abdeladni. La fin de saison les a trouvés attirés par le « climat tunisien ».

Terminant ensemble à la septième place, l'A.S. Boufarik et l'U.S. Blida ont prouvé les essentielles qualités qu'il est fréquent de trouver chez les formations provinciales attachées à leur sol. Les Boufarikois eurent avec Alvado et les jeunes Reichert, Ruiz, Samouilhan, leurs meilleurs éléments; à l'U.S.B. Cortès, un demi-centre de bonne classe fut à la base des meilleures performances de l'équipe.

Admise à partager les jeux des ténors, l'U.S.H.B., leader des divisions inférieures, avait tout à gagner sans craindre de ne rien perdre.

Mais cette équipe musulmane apporta en lice les mêmes dispositions de style affichées par le Mouloudia.

C'est dire que ses parties, si elles ne furent pas toujours très efficaces, furent presque toujours agréables. Son demi-centre Bob, d'une utile autorité, se mit le plus en évidence avec Bensamed et Djoudad.

A la dernière place ont fini ensemble l'O.H.D. et l'U.S.O.M., les Husseïn-Déens ayant cependant réalisé d'excellentes performances en cours de saison, tandis que l'U.S.O.M. n'enregistrait de succès qu'en fin de compétition sur l'A.S.S.E. et le F.C.B.

La saison officielle va se prolonger par d'importantes organisations qui vont permettre la venue de clubs professionnels : Nancy, Stade Français, Racing Club de Paris, Bohémians se produiront contre les meilleures formations.

Il sera peut-être alors possible de juger davantage la valeur du football algérois. Et de savoir si les ponctions opérées par les clubs professionnels dans ces rangs ne l'ont pas trop diminué.

E. CAMBRON.

SUR TROIS NOTES...

✦ A l'issue de sa brillante tournée en Tunisie, le Stade Français a été convié à un dîner au Palais beylical de Carthage par le prince Salaheddine, fils de Son Altesse le Bey de Tunisie. On sait que le prince porte un grand intérêt au football, qu'il connaît pour l'avoir pratiqué et qu'il soutient en toute occasion. Il est, d'ailleurs, président d'honneur du Club Sportif d'Hamman-Lif, une des meilleures équipes tunisiennes.

✦ Vendredi, à Stockholm, Charlton a fait match nul avec le Club Aïk, par 7 buts à 7. A la mi-temps, les Anglais menaient par 4 à 0, puis vingt minutes après la reprise par 7 à 1. Les Suédois remontèrent alors violemment le courant et, à la surprise générale, réussirent le match nul.

✦ Il paraît que c'est définitif ! Bihel quitte Lille pour le Havre, où il retrouvera donc son frère et un café tout prêt à le recevoir... Encore un footballeur-barman ; à quand l'équipe « de la limonade » ?

✦ La rencontre entre Bari et Milan, qui se disputait dimanche à Bari et comptait pour le championnat d'Italie, a été interrompue à la 80e minute par suite des manifestations du public contre l'arbitre. Il faut dire que Milan menait par 3 à 1 ! Sous toutes les latitudes... c'est toujours la même chanson...

✦ Strasbourg serait en pourparlers pour l'acquisition du Hongrois Noerin. Deux joueurs ont été essayés contre Vienne, dimanche : Nyegs à l'aile droite et Carlet, amateurs cannois, comme demi-droit.

✦ Le Clermontois Bini, que M. Maland regardait avec des yeux de convoitise, est transféré finalement à Reims. L'accord se serait fait sur la base de 600.000 francs. Par contre, Reims mettrait sur la liste des transferts Chauvin

✦ Le public havrais est un public modèle ; malgré le classement modeste de ses favoris et les désillusions dont il a parfois souffert au cours de cette saison, il prend le chemin du stade avec le même enthousiasme. Il faut dire que ses dirigeants havrais se sont efforcés d'inculquer au public le goût du football et non celui du chauvinisme.

✦ Un Club de seconde Division envisage de transporter ses joueurs dans une roulotte. Cette conception de transport est la conséquence de la décision prise par l'Assemblée du Groupement, de rassembler, en une seule Division, les 28 Clubs des Divisions Nord et Sud. Nous continuons à penser qu'il eût été préférable de ne pas forcer les Clubs à imaginer de pareilles entreprises.

✦ Le S.C.O. d'Angers a pris option pour la saison prochaine sur quatre joueurs du Stade Rennais : Firoud, Chipponi, Raphy et Shaerer et voit adhérer un excellent joueur amateur du Nord, Bialadik.

✦ Escaravage et Duquenoy ont été définitivement cédés au Stade Français par Le Vésinet.

✦ Le Montpelliérain Redonnet a été récemment opéré du ménisque et sera en état de reprendre l'entraînement à l'entrée de la saison. Il rejouera certainement aux S.O.M. qui lui font confiance.

✦ Le football adoucit les mœurs : à Rennes, l'arbitre reçoit des pierres, à Strasbourg, les Bohémians se font conspuer d'abondance, à Tunis la foule envahit le terrain parce que Ben Barek ne joue pas...

✦ Avec l'été reviennent les tournois de sixte. L'Union des Petits Clubs du Gard organisera un gala nocturne de sixte

LE CLASSEMENT

DIVISION NATIONALE

	Clubs	Matches J.	G.	N.	P.	Terrain G.	N.	P.	Adversaire G.	N.	P.	Buts p.	c.	Pts
1.	Saint-Etienne	34	20	4	10	14	1	2	6	3	8	86	58	44
2.	Lille	32	18	6	8	11	2	3	7	4	5	85	42	42
3.	Roubaix	34	15	11	8	8	7	2	7	4	6	60	38	41
4	Reims	33	15	9	9	9	3	4	6	6	5	67	47	39
5.	Rennes	34	13	11	10	8	4	5	5	7	5	57	52	37
6	Lens	34	14	8	12	11	4	2	3	4	10	72	57	36
7.	Rouen	34	14	8	12	11	5	1	3	3	11	52	47	36
8.	R.C. Paris	34	16	3	15	11	1	5	5	2	10	56	52	35
9.	Marseille	34	12	10	12	9	4	4	3	6	8	70	65	34
10.	Cannes	33	12	9	12	8	6	3	4	3	9	51	55	33
11.	Strasbourg	34	13	7	14	8	5	4	5	2	10	53	62	33
12.	Red Star	32	12	8	12	8	4	4	4	4	8	61	56	32
13.	Sète	34	13	6	15	10	4	3	3	2	12	63	65	32
14.	Bordeaux	34	11	9	14	10	2	5	1	7	9	65	66	31
15.	Lyon	34	11	9	14	7	5	5	4	4	9	52	78	31
16.	Le Havre	34	13	4	17	9	2	6	4	2	11	48	68	30
17	Metz	34	10	5	19	7	3	7	3	2	12	40	77	25
18	Sochaux	34	4	7	23	3	5	9	1	2	14	35	79	15
	Contrôle	606	236	134	236	162	67	74	74	67	162	1074	1074	606

RÉSULTATS

CHAMPIONNAT de FRANCE AMATEURS
Finale
U.S. Auchel, 3 ; U.S. Cazères, 1.

CHAMPIONNAT DE FRANCE PROFESSIONNELS
Girondins* 4, Rouen 1.
Lyon* 2, Red Star 2.
Lille* 5, Sète 2.

TOURNOIS DE PENTECOTE
Nice
O.G.C. Nice 2, Admira Vienne 1.
Fiorentina 4, R.C. Lausanne 2.
Admira 4, R.C. Lausanne 3.
O.G.C. Nice 2, Fiorentina 1.
Classement : 1. O.G.C. Nice, 2. Fiorentina.

Mulhouse (Juniors)
F.C. Mulhouse 1, Bâle 8, Zurich 0.
F.C. Rouen 1, F.C. Mulhouse 0.
Classement : 1. F.C. Rouen; 2. F.C. Mulhouse; 3. Concordia Bâle; 4. Kur 8 Zurich.

MATCHES AMICAUX
Université Strasbourg* 3, Union de Luxembourg 2.
Anderlecht 4, Marseille* 1.
Stade Français 1, R.U. Alger* 1.
U.S. St-Gilloise 7, Le Havre* 2.
Bata Zlin 9, F.C. Chalon* 1.
U.S. Saint-Gilloise 1, C.O.R.T.* 0.
R.C. Bruxelles* 6, R.C. Paris 0.
Bata Zlin 8, F.C. Dôle* 1.
Toulouse* 9, Esch (Lux.) 3.
Floridsdorfer (Vienne) 2, R.C. Strasbourg* 1.

PETITES ANNONCES

50 fr. la ligne

Réveil Bressuirais, club de division d'honneur, recherche entraîneur joueur. Ecr : Le Guignier, pharmacien, pl. Notre-Dame, Bressuire (Deux-Sèvres). (16)

Club Sportif Thillotin, champion Lorraine, demi-finaliste Champ. France amat., cherche entraîneur football 1re force. Inutile faire offre si pas à même tenir sérieusement emploi. Ecr.: Club Sportif Thillotin, Le Thillot (Vosges). (17)

Club amateur recherche joueur-entraîneur ex-pro préférence, susceptible s'occuper éducation physique footballeurs, scolaires, athlètes. Ecr : R. Berthe, à Auxi-le-Château (P.-de-C.). (18)

Secrétaire général administration, 35 ans, fondateur d'une société sportive, dirigerait, animerait équipes jeunes footballeurs; cherche situation par l'intermédiaire club corporatif ou autre. Ecr.: à « france football » qui transmettra. (19)

Equipe professionnelle de 2e division en

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL

COMMUNIQUÉS OFFICIELS

PARIS (IXe)
22, rue de Londres

Téléphone :
TRInité 41-58 et 57-77

COMITÉ PLÉNIER

Séance du samedi 27 avril 1946

Présidence de M. de Vienne, vice-président. Etaient présents : MM. A. Lebas, F. Pochonet, vice-présidents ; Pillaudin, trésorier ; Bayrou, Cottereau, Contie, Gambardella, Vallin, Thévenin, membres du bureau ; Delaunay, secrétaire général. MM. Louwet (Alger), Lambling, Brunstein (Alsace), Clayeux, Maillet (Auvergne), Bibaut, Chicanne (Bourgogne-Franche-Comté), Duquesne, Brunet, Martial (Centre), Vives, Prieur, Courant, Dumas, Joubert (Centre-Ouest), Richard (Constantine), Pelletier (Cors.), Demnadliss (Lorraine), Baud, Mayol (Lyonnais), Guenard, Caubet, Harter (Midi), Douin, Vandenweghe, Abrassart, Buisson, Dubureq, Everard, Carin (Nord), Georges-Picot, Petitot, Huart, Gritère, Evrat, Journot, Postal (Nord-Est), Argentin, Mestre (Normandie), Loosli (Alger), Concei, l'abbé Gland, Chauchis, Le Hen, Le Cox (Ouest), Lafarge, Perrin, Moulène, Bousquet, Barreau, Bordeau, Dufeu (Paris), Abelly, Durand (Sud-Est), Munzer (Sud-Ouest). Assistent en outre à la séance à titre de délégués du Groupement des clubs autorisés : MM. Hanot et Guignot. Excusés : MM. Jules Rimet, Glasy, Hémix (Alsace), Bussière, Baptiste Merlhoin (Auvergne), Saboureau (Centre-Ouest), R. Flageul (Lorraine), Verhaeghe (Nord), Morel, Maillet (Nord-Est), Labonde, Picquenot (Normandie), Babut (Paris).

Appel des délégués. — Le secrétaire général fait l'appel des délégués accusant 256 voix sur 260 inscrits, représentant 19 ligues régionales et 10 membres du bureau.

Procès-verbal de la dernière séance. — M. de Vienne ayant excusé M. Jules Rimet, retenu à Londres pour des conversations internationales et une réunion du comité exécutif de la F.I.F.A., met aux voix le procès-verbal de la dernière séance. Le procès-verbal de la séance du samedi 16 juin 1945, à Paris, est adopté.

Souvenir à Maurice Delanghe. — Le président demande au conseil national d'apporter un hommage ému et le témoignage de son indéfectible reconnaissance à la mémoire du regretté Maurice Delanghe, président de la commission de la Coupe de France, décédé depuis le dernier conseil.

Exposé sur la propagande. — M. Gambardella fait un exposé du caractère de la propagande entreprise par la Fédération depuis le début de la saison sous l'impulsion de la commission centrale dont il est le président. Il souligne notamment l'intérêt de ces réunions qui doivent tendre à mettre en valeur les efforts de la Fédération, des ligues régionales et des clubs et les réalisations qu'ils ont obtenues dans tous les domaines. Il estime que cette propagande est indispensable à raison de l'activité manifestée par une fédération multisports qui cherche à attirer les effectifs clubs et joueurs de la Fédération. M. Gambardella fait savoir que plusieurs films sur le football sont actuellement à l'étude et qu'ils compléteront heureusement les films actuellement à la disposition des ligues organisatrices des réunions de propagande. Il demande enfin aux ligues régionales de constituer des cadres de conférenciers pour porter la bonne parole, soit au point de vue général du football, soit à tel point de vue particulier à une région.

Exposé financier de l'exercice 1944-45. — M. Pillaudin donne lecture du compte rendu financier. M. Gretère, au nom des commissaires aux comptes (MM. Gretère et Saulnier), donne lecture du rapport des vérificateurs aux comptes, concluant : à l'homologation de la situation et des comptes présentés par le trésorier. M. le président met aux voix l'approbation des comptes de l'exercice 1944-1945. La situation et les comptes sont approuvés à l'unanimité.

Nomination de deux vérificateurs aux comptes pour la situation financière 1945-1946. — MM. Illig (Lorraine) et Houchard (Paris) sont nommés vérificateurs aux comptes pour la saison en cours, dont les écritures doivent être arrêtées à fin mai.

Exposé sur le contrôle physiologique et médical, par le professeur Louis Merklen, président de la C.C. médicale. — Le président, avant de donner la parole au professeur Louis Merklen, lui adresse les vives félicitations du conseil national pour sa récente nomination au titre de doyen de la faculté de Nancy. Le professeur Merklen, ayant la parole, s'exprime dans les termes suivants : « La réorganisation du contrôle médico-physiologique des jeunes et la reconstitution du cadre des médecins fédéraux se poursuivent dans des conditions satisfaisantes et il convient de rendre hommage aux efforts fournis dans ce domaine par la plupart des ligues régionales. Quelques-unes d'entre elles cependant demeurent en retard et sont instamment invitées, une fois de plus, à entrer d'urgence en rapport avec le président de la C.C. médicale. Comme l'an dernier, **les clubs gardent pleine et entière liberté pour choisir leurs médecins fédéraux**, et c'est à eux qu'il appartient de provoquer la nomination officielle de ces médecins par demande (accompagnée d'une photo d'identité du médecin intéressé) adressée au secrétariat général de leur ligue régionale qui transmettra à la C.C. médicale. C'est également aux clubs que revient le soin de faire effectuer le **papillonnage**, pour la saison présente, **des cartes des médecins fédéraux déjà officiellement nommés au cours de saisons antérieures**, en adressant ces cartes au secrétariat général de leur ligue régionale. Comme l'an dernier aussi, les **médecins fédéraux demeurent entièrement libres d'examiner nos jeunes footballeurs soit isolément** au siège du club ou à leur cabinet médical personnel, soit en s'agrégeant à l'un des « Centres médico-sportifs » constitués, avec l'arrêté de la direction générale de l'Education physique et des Sports, par tous les clubs qui désirent s'y affilier et qui y délèguent le ou les médecins de leur choix. Enfin, les clubs et les Centres médico-sportifs peuvent obtenir de l'Etat pour le contrôle médical des joueurs, d'une part une **subvention pour achat de matériel** (sur présentation d'un devis de fournisseur), d'autre part une **subvention annuelle pour rémunération des services du médecin**. Cette dernière a été fixée pour 1946 à **vingt-cinq francs par joueur examiné** et peut en outre être augmentée de quinze francs pour examen radioscopique. Pour obtenir ces subventions, il suffit aux clubs de s'adresser dès maintenant et sans retard, **à la direction départementale de l'Education physique et des Sports** de leur ressort qui, si elle ne l'a déjà fait, leur fournira les formules imprimées nécessaires. »

Que la Fédération augmente les subventions aux ligues régionales en tenant compte des augmentations des charges subies par elles dans les circonstances actuelles (proposition de la Ligue du Centre-Ouest). — M. Prieur, au nom de la Ligue du Centre-Ouest, fait connaître l'ampleur des fortes dépenses relatives à l'arbitrage et à son bulletin régional. Il déclare que sans l'aide de la Fédération il serait impossible à la Ligue du Centre-Ouest d'équilibrer son budget, aussi demande-t-il à la Fédération l'augmentation des subventions qui lui sont allouées. M. de Vienne estime que toutes les ligues régionales appuieront cette motion. Il fait remarquer que déjà l'année dernière le montant des subventions aux ligues régionales était passé de 200.000 à 600.000 francs et que le montant des subventions qui pourront être accordées en fin de saison aux ligues régionales sera fonction du résultat financier de la Fédération en fin d'exercice. Il estime ne pas pouvoir prendre d'engagement plus précis à cette époque de l'année et fait promesse que la Fédération fera tous ses efforts pour aider les ligues régionales d'une manière encore plus sensible.

Projet d'organisation d'une coupe de football des amateurs (proposition de la Ligue de Paris). — M. Lafarge précise qu'il ne s'agit pas d'une nouvelle épreuve mais de la continuation de la Coupe de France entre les amateurs éliminés par des équipes professionnelles. Il estime que ce système est simple et accorderait aux amateurs cet avantage de continuer à disputer la compétition jusqu'au bout. M. Abelly estime que cette suggestion présente des difficultés du point de vue des nouvelles dates à retenir, sa ligue régionale utilisant pour le championnat régional les dates devenues libres par suite de l'élimination dans la coupe des équipes amateurs. M. Buisson objecte qu'une équipe amateur peut aller très loin en Coupe de France et même jusqu'à la finale et que dans ces conditions il serait très difficile d'équilibrer cette prorogation de l'épreuve en faveur des équipes amateurs. MM. Clayeux, Martial et Bibaut font à leur tour quelques objections, l'une se rapportant aux difficultés du calendrier et les autres aux conséquences financières du projet. M. Lafarge estime que ces objections pourraient être surmontées avec de la bonne volonté mais qu'au fond s'il a fait cette proposition ça n'est pas pour la Ligue de Paris mais bien pour l'ensemble des clubs amateurs. M. Lafarge, invité à retirer sa proposition et ayant déclaré qu'il n'avait pas qualité pour le faire, le projet mis aux voix, est rejeté.

CADASTRE

a) **Projet d'institution d'une Ligue de Franche-Comté.** — M. Bibaut, faisant l'exposé de la question, rappelle qu'au cours de la réunion d'information des présidents régionaux, il a été décidé que cette question ne serait utilement discutée qu'autant qu'une majorité des clubs de Bourgogne-Franche-Comté en formulerait le désir. Il ajoute que cette consultation n'a pu être effectuée avant le conseil. M. de Vienne donne acte à M. Bibaut de l'exactitude de sa déclaration et estime dans ces conditions que la question doit être retirée de l'ordre du jour.

b) **Demande de précisions de la Ligue du Midi sur les territoires des ligues régionales et le retour de la Corrèze au Centre-Ouest.** — M. de Vienne déclare qu'aucun changement ne doit intervenir dans le cadastre des ligues régionales autrement que par décision du conseil national, le décret tendant à uniformiser les divisions régionales pour tous les sports étant pratiquement suspendu et les différentes fédérations étant libres de fixer leurs divisions régionales au mieux de leurs intérêts et du développement du sport dont elles ont la charge. Le président déclare qu'en conséquence reste seule ouverte la discussion sur le rattachement du département de la Corrèze. Après une discussion à laquelle prennent part notamment MM. Prieur, Thevenin, Cottereau, Duquesne, Joubert et Vives, le conseil décide que les trois départements de la Creuse, de la Corrèze et de la Haute-Vienne constitueront un district rattaché à la Ligue du Centre-Ouest.

SITUATION DES JOUEURS ENTRAINEURS PROFESSIONNELS

a) **Demande de précisions de la Ligue du Lyonnais.**

b) **La Ligue de l'Ouest demande qu'il soit sursis pour la saison 1946-47 à la disposition du statut de l'entraîneur interdisant aux joueurs-entraîneurs professionnels de jouer dans une équipe amateur.** — Le président propose que les questions a) et b) soient jumelées et que soit ouverte la discussion générale sur l'ensemble de la question. Il en est ainsi décidé. M. Cancel se déclare en théorie d'accord avec le bureau fédéral sur l'interdiction qu'il a faite aux entraîneurs professionnels de participer aux matches des équipes amateurs, mais il tient cependant à souligner que du point de vue de la propagande et du perfectionnement technique, il serait préférable que les entraîneurs, anciens joueurs professionnels, puissent poursuivre leur enseignement dans la pratique du jeu, au sein des équipes amateurs, aussi demande-t-il au conseil national, au moins de surseoir jusqu'à l'année prochaine à l'application de la décision prise par le bureau. M. Hanot, au nom de la commission technique, déclare qu'aujourd'hui cette dernière commission et la commission de l'amateurisme se trouvent d'accord pour demander au conseil national de rétablir l'autorisation qui avait été accordée à des entraîneurs de pratiquer au sein des équipes amateurs à condition que le nombre de ces entraîneurs soit limité à un par club. Il estime que cette solution d'élargissement sera bien plus profitable que celle qui constituerait seulement à proroger la situation des entraîneurs-joueurs actuellement en exercice. Il cite notamment l'exemple du classement de l'Arago et de Cholet dans le Championnat de France amateurs qui est dû principalement à la présence des deux entraîneurs-joueurs. Il estime d'autre part que pour les anciens joueurs professionnels n'ayant plus de contrat dans des clubs autorisés, cette solution est l'aboutissement de leur profession. Si une solution de cet ordre n'était pas adoptée, de nombreux joueurs professionnels tenteraient d'obtenir leur qualification amateur sans rendre les services que les sociétés sont en droit d'attendre des anciens joueurs qui ont obtenu leur diplôme d'entraîneur. M. de Vienne déclare que le bureau, à la requête de la commission technique, avait décidé de rouvrir l'étude de la question et de la porter à l'ordre du jour, s'en rapportant au conseil national pour la décision à prendre. Il propose qu'une commission soit nommée pour la rédaction d'un texte qui s'inspirerait des débats et du sentiment exprimé par le conseil. M. Everard estime qu'une limite d'âge devrait être fixée pour qu'un joueur professionnel puisse être ainsi qualifié pour devenir un éducateur. M. Hanot répond que le groupement ne libérera un joueur que s'il est blessé ou atteint par la limite d'âge. M. de Vienne estime que toutes ces précisions à apporter dans le texte n'échapperont pas aux personnes nommées par le bureau fédéral pour constituer une commission qui aura charge de soumettre sa proposition au bureau fédéral pour homologation. Cette proposition est adoptée.

Rétablissement des autorisations obligatoires des commissions régionales et centrales des juniors pour toutes les mutations des joueurs juniors, cadets et minimes (proposition de la Ligue du Nord). — M. Everard demande que comme dans le passé les commissions régionales des jeunes et la commission centrale aient à connaître de toutes les mutations des moins de vingt ans et que ces dernières ne soient pas soumises au même régime que les joueurs seniors. M. Pelletier, au nom de la commission des jeunes, estime qu'en effet, il y aurait lieu de rétablir le statut des juniors tel qu'il existait en 1939. Après différents échanges de vues auxquels prennent part MM. de Vienne, Baud et Delaunay, cette question est renvoyée à l'étude du régime des mutations et qualifications pour la prochaine saison.

Proposition de la Ligue d'Alger tendant à l'établissement d'un nouveau régime permettant à un joueur nord-africain devenu professionnel en la métropole de pouvoir à son gré retourner en temps qu'amateur dans son ancien club d'Afrique du Nord. — M. Loosli développe la proposition de la Ligue Algéroise. Il estime que la proposition de M. Hanot relative au statut des entraîneurs-joueurs donnerait satisfaction aux ligues nord-africaines. M. Delaunay précise que le projet de M. Hanot envisage l'accord du club quitté pour qu'un ancien professionnel puisse devenir joueur-entraîneur dans un club amateur. Après différentes interventions de M. Hanot, Guignot et Loosli et Gambardella, ce dernier, mandaté pour répondre au conseil national au nom du Groupement, il est bien précisé que ce dernier se rallierait à la proposition de la Ligue d'Alger pour autant qu'elle soit étendue à toutes les ligues régionales et que l'avis du club quitté reste obligatoire. Après de nouveaux échanges de vues auxquels prennent part MM. Loosli, Lafarge et Delaunay, M. de Vienne, en conclusion, demande que la proposition de la Ligue d'Alger soit prise en considération sous réserve qu'elle soit étendue à toutes les régions et que soit maintenue l'autorisation du club quitté. Il renvoie cette solution à l'examen de la commission d'études chargée d'élaborer le nouveau texte. Cette solution est adoptée.

Montant et recouvrement de la cotisation fédérale 1946-47. — M. Pochonet fait l'exposé de la question et demande que pour le prochain exercice la cotisation fédérale soit portée de 150 francs à 350 francs, dont 200 francs pour l'abonnement au bulletin officiel. Il déclare que le bureau fédéral a fait sienne la proposition de la Ligue d'Auvergne pour que cette cotisation fédérale soit perçue par l'intermédiaire des ligues régionales. Différents délégués se prononcent en faveur de ce procédé et M. Duquesne rappelle notamment que sa ligue régionale avait demandé à différents conseils nationaux que les cotisations fédérales soient recouvrées par l'intermédiaire des ligues. M. Postal demande si l'envoi des listes des sociétés à jour et des fonds ne pourrait pas être fait dans les fins de mois plutôt qu'au fur et à mesure de leur réception par les ligues régionales. M. Prieur annule cette proposition. M. Delaunay donne son accord et suggère que le premier envoi soit effectué au 30 juin, la cotisation fédérale étant percevable à partir du 1er juin. M. Carin demande quel délai la Fédération accorde aux sociétés pour payer leur cotisation fédérale avant qu'elles soient suspendues de leurs droits et que leur abonnement à l'officiel soit annulé. M. Delaunay estime que la majeure partie des cotisations devrait être recouvrée à fin juin, mais que cependant il semble possible de permettre aux ligues régionales d'adresser des listes complémentaires à fin juillet et à fin août dernier délai, les compétitions officielles régionales devant commencer au 1er septembre. M. Thévenin développe l'avantage de sa proposition critiquant que dans l'état actuel du fonctionnement du recouvrement des cotisations, la Fédération fasse figurer sur son état des sociétés en règle qui ne coïncident pas avec les états des ligues régionales. Le secrétaire général demande qu'indépendamment du recouvrement des cotisations, les Ligues régionales veuillent bien faire parvenir à leur siège à l'intention de la Fédération la composition du bureau des clubs pour le nouvel exercice ainsi que le nom et l'adresse de leur correspondant.

Réglementation des licences, qualifications et mutations pour la saison 1946-1947 (rapport de la Commission d'étude). — M. Delaunay, rapporteur de la commission d'étude, déclare que le projet de réglementation des licences, qualifications et mutations élaboré par la commission d'étude est seulement la mise en forme des décisions qui ont été adoptées au cours de la réunion d'information des présidents régionaux et que ce texte ne comporte aucune innovation. Il souligne comme modifications importantes apportées dans cette réglementation nouvelle, par rapport à celle de la saison dernière, que l'autorisation du club quitté en matière de mutation est supprimée pendant la période normale des mutations ; que les joueurs changeant de club devront démissionner de leur précédente société par carte-lettre recommandée et adresser leur demande de licence pour un nouveau club en y joignant le talon de cette démission. La Fédération délivrera ainsi les nouvelles licences pour autant que la demande aura été formulée dans les délais et régulièrement, notamment dans la nouvelle catégorie d'âge du joueur. Par la suite le club quitté disposera d'un délai pour faire éventuellement opposition à la mutation. Ces oppositions devront être adressées aux ligues régionales qui jugeront en dernier ressort. Le rapporteur souligne en outre que les licences des moins de vingt ans seront directement délivrées par la Fédération aux demandeurs sans justification d'autorisation médicale. Ce n'est qu'à la réception de leurs licences que les clubs devront adresser les licences des catégories minimes, cadets et juniors à leurs ligues régionales en y joignant les autorisations médicales ; les ligues régionales à ce moment devront apposer sur la licence des joueurs de moins de vingt ans la mention « autorisation médicale ». Reprenant la question qui avait été présentée par la Ligue du Nord pour le rétablissement du contrôle des mutations par les commissions régionales des jeunes, M. Delaunay constate que cette proposition n'a pas été formulée en temps à la commission d'étude et qu'au surplus les clubs quittés pourront toujours faire opposition aux mutations des jeunes au même titre qu'ils le pourront pour les seniors et qu'à ce moment les ligues régionales pourront habiliter leur commission des jeunes pour procéder à l'examen de ces mutations. M. Carin, au nom de la Ligue du Nord, donne son accord. Il remarque cependant que le prix de la licence et des panillons a été relevé sans qu'il en ait été fait mention. M. de Vienne déclare qu'en effet la Fédération a estimé devoir augmenter de 2 francs le prix de la licence, mais que cette augmentation ne correspond pas aux charges postales et administratives nouvelles. M. Carin demande que les ligues régionales soient habilitées, non seulement à contrôler l'autorisation médicale des moins de vingt ans, mais encore leur date de naissance par la production d'un bulletin de naissance. M. Delaunay répond que les bordereaux des joueurs portent la mention que le président ou le secrétaire signataire atteste sur l'honneur que les dates de naissances ont été contrôlées sur une pièce d'état civil, extrait de naissance, livret de mariage des parents ou de l'intéressé, etc... et que cette disposition a pu paraître satisfaisante jusqu'à présent à la Fédération. Sur une nouvelle intervention de M. Carin, le secrétaire général répond que les ligues peuvent parfaitement à leur convenance exiger la production de la pièce d'identité justifiant de la date de naissance des joueurs de moins de vingt ans. M. Louwet demande si le projet soumis à l'approbation du conseil supprime l'étude générale qui avait été envisagée pour la refonte des règlements généraux. M. de Vienne répond qu'il ne s'agit que de la réglementation pour la saison 1946-47 et que les réformes de structures restent à l'étude. M. Lafarge demande notamment que soit supprimé le délai de qualification pour les joueurs amateurs. M. Bayrou estime que les amateurs devraient être libres de changer de club en vertu même de leur statut. Il estime dans tous les cas que l'autorisation du club quitté ne devrait pouvoir s'exercer qu'en cas de mutation dans la même ville. Répondant à la remarque de M. Lafarge, le secrétaire général estime que ce délai de quinze jours oblige les clubs à devancer la date de leurs envois de demandes de licences et que s'il en était autrement les clubs seraient fondés à attendre le jour même de leurs matches pour adresser leurs demandes de licences à la Fédération. M. Delaunay estime qu'avec les simplifications contenues dans la nouvelle réglementation le délai matériel de délivrance des licences se rapprochera sensiblement du délai de qualification imposé d'autre part, bien qu'il ne soit pas possible de prendre l'engagement d'établir plusieurs centaines de mille de licences dans un délai de quinze jours si tous les clubs attendent le dernier moment pour adresser leurs demandes à la Fédération. Après un dernier échange de vues, le président met aux voix la réglementation des qualifications, licences et mutations pour la saison 1946-47 telle qu'elle a été présentée par la commission d'étude. M. Everard demande qu'il soit voté séparément pour savoir si la démission d'un joueur doit comporter le nom du nouveau club conformément à la proposition de la Ligue du Nord. M. Lafarge demande qu'un vote distinct fasse l'objet de sa proposition de suppression du délai de qualification, le joueur devant être qualifié le jour même de l'enregistrement de sa licence. Le président met aux voix l'ensemble du projet de la commission, à l'exception des deux dispositions laissées en suspens. L'ensemble du texte est adopté à l'exception des deux propositions ci-dessus. La proposition tendant à faire figurer le nom du nouveau club dans la démission mise aux voix est rejetée. Il en est de même de la proposition tendant à supprimer le délai de qualification, cette dernière ayant fait l'objet d'un vote nominal est rejetée par 180 voix contre 76.

Règlement de la Coupe de France 1946-1947. — M. Argentin présente le nouveau règlement de l'épreuve tel qu'il a été élaboré par la commission de la Coupe, connaissance prise des différentes propositions formulées par les ligues régionales et le Groupement des clubs autorisés. M. Petitot (Nord-Est) déclare que la Ligue du Nord-Est avait déposé une motion tendant à faire admettre que l'équipe amateur des clubs autorisés puisse disputer la Coupe de France en même temps que l'équipe professionnelle. M. Argentin déclare que la proposition n'a pas été retenue en raison des sérieux inconvénients qu'elle comporte. M. Evrard (Nord) déclare que sa ligue régionale avait déposé un projet demandant que la Coupe de France se rapproche davantage de la Coupe d'Angleterre et que le tirage au sort soit admis à partir des 32e de finale. M. Argentin dit que la commission n'a pas cru devoir retenir cette suggestion qui provoquerait des déplacements considérables susceptibles d'opposer par exemple un petit club du Nord à un club du Midi. M. Mayol (Lyonnais) estime que pour éviter cet inconvénient, la France pourrait être répartie en quatre zones à partir des 32e de finale. M. Buisson, précisant la question, estime que deux propositions sont en présence : ou bien tirage au sort sur tout le territoire ou délimitation de quatre zones géographiques dans lesquelles seraient effectués le tirage au sort. M. Vallin demande que le conseil national se prononce sur le tirage au sort à partir des 32e de finale avec désignation des terrains neutres. M. Lafarge (Paris) propose que tout club amateur jouant un club professionnel, la rencontre ait lieu chez lui à titre de propagande. M. Gambardella objecte que ce projet n'a pas été étudié préalablement par la commission. M. Pochonet demande que cette proposition ne soit pas mise aux voix. Il en est ainsi décidé. La proposition de la Ligue du Nord, telle que proposée par M. Vallin, mise aux voix, est adoptée. M. Vallin demande qu'à l'article 7 il soit précisé que « seuls des matches de « jeunes » puissent avoir lieu en lever de rideau et non seulement des matches de « juniors ».

M. Argentin donne son accord à cette précision. M. Lafarge demande que soient unifiées les dates auxquelles les joueurs amateurs et professionnels pourront participer à la Coupe de France. Il ressort d'un échange de vues que les délais de qualification n'étant pas les mêmes pour les professionnels que pour les amateurs, il est plus simple de s'en tenir à l'énoncé du règlement qui fixe une date uniforme de qualification. Cette argumentation étant prise en considération, le projet présenté (article 13) est homologué.

Sur certaines interventions, le montant de l'amende (article 22) pour non envoi de la feuille de match dans les délais est porté à 200 francs. Il en est de même à l'article 25 concernant le montant des droits d'appel. M. Lafarge objecte que l'article 25 donnant compétence aux ligues régionales pour se prononcer en dernier ressort sur toutes les décisions concernant les matches des trois premiers tours éliminatoires, est incompatible avec l'article 56 des règlements généraux. M. Delaunay explique les raisons motivant cette disposition d'exception, notamment les longs délais qui seraient imposés pour la procédure à deux ou trois degrés alors que les matches éliminatoires se succèdent à une cadence très rapprochée. M. Bayrou demande qu'à partir du quatrième tour éliminatoire les frais de séjour des équipes soit portés à 40 francs par équipe et par kilomètre et qu'à partir de la compétition propre ces frais soient portés à 55 francs. Cette proposition est adoptée. Après un échange de vues sur ce même article de la répartition des recettes (article 28) le conseil décide que pour les trois premiers tours éliminatoires, le pourcentage sera de 20 pour 100 en faveur de la Ligue régionale, aucun pourcentage n'étant prévu pour la Fédération, les ligues régionales devant d'autre part assurer la partie administrative et financière de ces trois tours dans la limite du règlement, notamment pour ce qui concerne la fourniture des tickets d'entrée. Sur proposition de M. Bayrou, la répartition de la recette pour la finale s'établit comme suit : 30 % à la F.F.F., 35 % à chacune des deux équipes en présence. Lorsque la part revenant à chacune des deux équipes dépassera 500.000 francs il sera prélevé 25 % sur la somme dépassant 500.000 francs, ce prélèvement étant affecté à subventionner les ligues régionales. L'ensemble du projet mis aux voix est homologué sous réserve notamment de l'adoption de la proposition de la Ligue du Nord tendant au tirage au sort à partir des 32e de finale et des différents additifs ou précisions homologués au cours de la discussion.

Affiliation définitive des sociétés provisoirement affiliées depuis le conseil national du 16 juin 1945, à Paris. — Sur la proposition du bureau fédéral, le conseil prononce l'affiliation définitive des sociétés provisoirement affiliées par le bureau fédéral depuis le conseil national du 16 juin 1945, du numéro 17.066 au numéro 17.592, soit cinq cent vingt-sept sociétés nouvelles. Il prononce d'autre part l'affiliation définitive des sociétés corporatives depuis la même date, du numéro 557 au numéro 574 inclus, soit dix-huit sociétés corporatives nouvelles.

Avant de lever la séance, M. de Vienne remercie les membres du conseil d'avoir poursuivi les discussions avec beaucoup de sobriété et les félicite d'avoir fait une œuvre utile dans un temps record.

Le secrétaire général :
Henri DELAUNAY.

Toutes communications destinées à la F.F.F. (affiliations, demandes de licences, mandats, chèques, etc.) doivent être adressées au secrétariat général : 22, rue de Londres, Paris (9e).
Tél. : TRI. 41-58 et 57-77.
Adresse télégraphique : CEFI, 118, Paris Comptes ch. postaux Paris 951-22.

Groupement des clubs autorisés

COMITÉ RESTREINT

Séance du 28 mai 1946

Présidence de M. G. Hanot. — Sont présents : MM. Delisme, Fusier, Lecoq, Père Louis, Delaunay Pierre et Guignot.

Lettre du F.C. Mulhouse (Démission de la section professionnelle). — Le Comité prend acte de la décision du F. C. Mulhouse offrant sa démission du groupement en raison des impossibilités matérielles résultant de l'organisation de la seconde division pour 1946-47. Cette démission sera soumise à l'Assemblée générale extraordinaire du 6 juillet prochain, mais, dans cette attente, le Comité attire l'attention du F. C. Mulhouse sur l'éventualité d'une modification susceptible d'être apportée à la seconde division pour 1946-47. Cette lors de l'Assemblée générale du 15 juin prochain, extraordinairement convoquée en raison d'un vote illégalement émis le 5 mai dernier.

Toute la correspondance concernant le Championnat professionnel doit être adressée au Secrétaire du Groupement, 22, rue de Londres, à Paris.

Cette correspondance comprendra : 1° les feuilles de matches ; 2° les feuilles de recettes et pièces annexes ; 3° les rapports officiels ; 4° les réclamations diverses ; 5° les qualifications des joueurs ; 6° les transferts professionnels et amateurs.

la Fédération. — L'appel contenu en cette lettre est renvoyé devant le Comité plénier du 14 juin prochain.

Proposition du Stade de Reims visant la composition de la division nationale 1946-47. — Le Comité prend connaissance du projet contenu en cette lettre, ainsi que celles du F.C. Rouen, F.C. Sochaux, A.S. Cannes, Red Star Ol. Girondins A.S.P., ayant trait à la question et trans- *sujet de la situation du joueur Jasseron.* — Pris note et transmise à la Commission juridique pour information.

Lettre de l'A.S. des Charentes (au sujet du vote de la dernière Assemblée générale sur la composition de la 2e division 1946-47). — Pris note.

Assemblée générale extraordinaire. — Le Comité terminant son enquête sur la confirmation donnée par M. Merlory que le vote enregistré le 6 mai dernier concernant la composition de la 2e division 1946-47 n'émanait pas de lui, puisque contraint de quitter la salle des délibérations avant le vote ; que c'est par erreur que le R.C. Strasbourg se substitue au F.C. Metz ; dit qu'il y a lieu de prononcer la nullité du vote enregistré sur la question du statu quo ; de provoquer une Assemblée générale extraordinaire à la date du 15 juin 1946, à 9 h., à Paris, salle de la photographie, avec — à son ordre du jour — l'unique et exclusive question ayant fait l'objet du vote annulé : Composition de la 2e division pour la saison 1946-47.

Composé par une équipe d'ouvr. syndiq.